

Au sommaire :

- ✓ On déconfiner !
- ✓ Salle blanche et labo, sécurité ?
- ✓ Salles blanches et laboratoires : conditions de travail
- ✓ Déménagement du site
- ✓ Conséquences économiques
- ✓ Mais qui va payer ?

On déconfiner !

Après un très long confinement, le gouvernement a décidé de déconfiner la population. Pourtant, la déconfinement des décisions macroniennes continue !

Alors que les écoles ont été arrêtées en premier pour des raisons évidentes (les enfants sont un facteur de propagation du virus très élevé), le gouvernement décide de ré-ouvrir en premier les écoles ! Une folie dont l'objectif est de relancer l'économie. D'autres solutions existent, puisque de très nombreux pays ont retardé la réouverture en septembre. Cela s'ajoute aux défauts de masques et de tests, pourtant indispensables, mais aussi aux problèmes des hôpitaux !

Tout cela est dû à l'énorme pression que mettent les industriels de notre pays pour la reprise économique.

La CGT demande à tous de ne pas céder à la panique sur les annonces des dirigeants d'Airbus. Ils n'ont aucun élément permettant de définir les difficultés futures. D'ailleurs, ils reconnaissent eux-mêmes manquer de paramètres pour faire des analyses et prévisions pertinentes. Ne subissons pas nous-même cette pression et restons mobilisés et prêts à dire NON à toute volonté de supprimer nos droits.

Soyons conscients de notre force dans ces moments de décroissance. Aujourd'hui, nous produisons trop, réfléchissons au monde de demain !

Salle blanche et labo, sécurité ?

Top Départ !

Le 11 mai, c'est le déconfinement !

Pourtant, cela ne signifie pas que le virus a disparu.

La configuration des salles de production ne permettait pas d'assurer la sécurité des salariés.

La mesure la plus efficace a été la mise en place d'équipes rouges et bleues afin de diviser par 2 le nombre de salariés travaillant en même temps. La diminution des facteurs de stress doit être une priorité et les cadences de production doivent être adaptées.

Malgré cela, il a été annoncé la fin des équipes rouges et bleues, une arrivée et un départ des salariés de manière étalée afin d'éviter l'attente à l'entrée du vestiaire.

Le maintien et le respect sérieux de toutes les mesures de sécurité le temps de l'état d'urgence, ainsi que le respect du protocole sanitaire établi par le Ministère du Travail est important. Pour cela, la CGT a transmis une liste de mesures sanitaires pour l'ensemble des sites de la Région Parisienne à tous les membres du CSE (Direction et autres syndicats) afin qu'elles soient appliquées dans les plus brefs délais.

Salles blanches et laboratoires : conditions de travail

Des modifications du temps de travail ont été annoncées. Ainsi, les pauses ne seraient plus comptabilisées comme du temps de travail et la journée de 7h32 passerait à 8h00. Nombreux sont les salariés concernés qui nous ont fait part de leur mécontentement. Nous les encourageons à l'exprimer et à ne pas accepter d'éventuelles dégradations de leurs conditions de travail. Le travail en salle blanche, sur binoculaire, en soudage... est particulièrement exigeant et demande de nombreuses compétences et une bonne condition physiologique. Tout ceci doit être pris en compte dans l'organisation du travail et la mise en place d'un environnement serein.

Dans tous les cas, la CGT se tient à vos côtés et soutiendra toutes les actions que les salariés décideront de mettre en place pour faire respecter leurs revendications et conserver de bonnes conditions de travail.

Déménagement du site

La crise sanitaire aura eu raison du déménagement du site d'Élancourt vers Orly en 2024.

En effet, celui-ci a été reporté à une date ultérieure : 2027 (s'il a lieu). Pour bon nombre d'entre nous, les déclarations des derniers mois ont inquiété, et en tout cas fait beaucoup parler et réfléchir. Certains même ont dû retarder ou annuler des projets personnels. Pour information, la fin du bail du site de Bezons est prévue pour 2025.

Conséquences économiques de la crise sanitaire pour Airbus Defence & Space (ADS) ?

Depuis le début du confinement, l'entreprise a été contrainte de mettre en place des mesures sanitaires afin de sauvegarder la santé des salariés se rendant sur le site. Aussi, tous les salariés en capacité de télétravailler, travaillent de chez eux.

Ceux ne pouvant pas télétravailler et qui ont été obligés de rester chez eux n'ont pas impacté la productivité d'Airbus :

- pour les mensuels, les heures non travaillées seront à récupérer avant fin juin 2021 en augmentant le temps de travail hebdomadaire et en travaillant samedi et jours fériés ;
- pour tous, des jours de congés ont été imposés ; ces jours auraient de toute façon été posés, il n'y a donc pas d'impact sur la productivité ;
- le mécanisme de Jour de Repos Compensateur négatif est toujours d'actualité.

La mise en place de l'activité

partielle, impactant un très faible nombre de salariés de l'entreprise, permet à l'entreprise de ne payer que 8% des salaires.

De même, les arrêts dits « AMELLI », pour garde d'enfant ou pour les personnes présentant des pathologies à risques, baissent fortement la masse salariale d'ADS. Pour ces deux derniers cas, c'est la Solidarité Nationale qui intervient. Et comme nos clients sont pour la plupart institutionnels, il n'y pas eu de défaut de paiement, ni d'annulation de contrat. Les appels d'offres ont continué pendant la crise.

Résultat : les chiffres du 1^{er} trimestre sont bons et les perspectives n'inquiètent pas mais de nombreux projets R&D sont suspendus.

Pour Airbus Hélicoptère, la situation est relativement similaire à ADS.

Au niveau de l'aviation civile, la situation est différente. La prévision de baisse de production est de l'ordre de 40% pour 2020.

Cependant, les cadences pour la production des monocouloirs type A320 ont été fortement augmentées avec la mise en place

du travail de nuit. Le carnet de commande est rempli pour les dix prochaines années et pour le moment, il y a eu très peu d'annulations.

Les annonces de M. Faury, relayées par les médias, ont eu un effet dramatique. Airbus recherche de l'argent public afin de préserver sa trésorerie et à l'avenir les investissements des actionnaires.

De même, M Enders avait diminué fortement les investissements dans de nouveaux programmes. Mais que fait M. Faury en arrêtant les investissements sur des projets importants pour l'avenir de l'humanité tel que l'avion électrique IFAN X ?



Mais qui va payer ?

Ce sont déjà les salariés. Chez Airbus Avion, l'augmentation des cadences met en danger la santé des salariés sur les sites de Nantes, Saint Nazaire et Toulouse. Les intérimaires ont été remerciés (à hauteur de 50% pour le moment). Les prestataires vont en premier payer les frais de la crise sanitaire. En ce qui concerne ADS, on parle déjà d'allongement du temps de travail pour rattraper la baisse de production durant la crise sanitaire. En s'appuyant sur de nombreux faits réels, Naomi Klein a exposé dans son livre « la stratégie du choc » comment le patronat se sert de ses crises économique pour retirer des droits aux salariés. Le processus est enclenché en France et notamment dans le secteur de l'aéronautique en commençant par dramatiser une situation dont il est responsable.

Alors que le nombre de privés d'emploi explose, il est temps de partager le travail et s'il y a une baisse de la charge de travail, alors partageons-le avec la réduction de temps de travail individuelle.



Notre priorité ? Être disponibles pour tous et à tout moment !


cgt_elt@airbus.com

Nous rencontrer ?
Mardi et Jeudi à partir de 12h30 au local CGT